



Site Natura 2000 « Forêt de la Reine et caténa de Rangéval »

Comité de pilotage du 22 mars 2018

Liste des participants

23 personnes étaient présentes à ce comité de pilotage.

NOM et Prénom	Structure
Gérald LIOUVILLE	Maire de BOUCQ, président du Copil
Patrick FLABAT	Maire de ROYAUMEIX
Jacques FONDE	Adjoint maire RAMBUCOURT
Norbert LOUZAOUEN	Adjoint mairie de GEVILLE
Astrid ERMAN	DREAL Grand Est
Damien LEDOUX	DDT 54
Patrice CURIEN	DDT 55
Fabien PILLET	DDT 55
Eric BONNAIRE	ONF 54, responsable Environnement
Samuel QUANTIN	ONF 54, responsable UT du Toulous
Francine ANTONOT	ONF 55, responsable Environnement
Jean-Noel RICHAUD	ONF 55, technicien FD Rangéval et communales
Denis BAZARD	Fédération de pêche de la Meuse
Damien AUMAITRE	CenL
Jean-Pierre RODRIGUEZ	Syndicat des propriétaires d'étang de l'Est
Christophe BOREL	CPEPESC Lorraine
Christian DEMENOIS	FLAC, propriétaire et pisciculteur
Nicolas LOSA	Fédération des chasseurs de la Meuse
Julien GRAND	Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
Gaell COSTAOUEC	Département de la Meuse, ENS
Vincent BARAD	Agriculteur à SANZEY
Caroline REIS	Stagiaire PnRL
Johan CLAUS	PNR Lorraine, animateur du site Natura 2000

Personnes excusées

NOM et Prénom	Structure
Rémy HAMANT	Maire de LINDRE-BASSE, Vice-président du PNRL
Elisabeth POIRSON	Conseillère régionale Grand Est
Gérald ERZEN	Maire de SANZEY
Christophe CIOLLI	Maire de BEAUMONT
Jérémy JENNESON	Elu chambre d'agriculture 54
Monsieur PELLETIER	Président de la chambre d'agriculture 55
Vincent ASSELOT	Technicien CC Mad et Moselle
Fabien DIEHL	Technicien CC Terres toulaises
Hélène LECLERE	Technicienne CC Côtes de Meuse Woevre
Muriel BALLIE	Conseil départemental 54, responsable ENS
Amélie HUMBERT	Fédération de pêche de Meurthe-et-Moselle
Patrice HILAIRE	Chambre d'agriculture de la Meuse
Catherine LHOTE	Délégation régionale nord-est de l'ONCFS

Ordre du jour :

- ❖ Bilan des actions menées dans le cadre de l'animation Natura 2000
- ❖ Propositions d'actions à mener en 2018
- ❖ Questions diverses et actualités
 - La gestion écologique des étangs (CenL)
 - Inventaire participatif des Rainettes vertes (stage PnrL),
 - Convention « étang » du Conseil régional
 - Valorisation du massif
 - Etc ?

Gérald LIOUVILLE, maire de Boucq et président du Copil accueille les participants et rappelle l'engagement fort de la commune de Boucq en ce qui concerne la protection des amphibiens : renaturation de 2 étangs communaux et d'une mare grâce au soutien de l'agence de l'eau et de la fondation du patrimoine, rôle important des bénévoles de la commune pour les chantiers, sorties de découverte de la nature lors de la marche du 1^{er} mai...

Il propose ensuite un tour de table afin d'identifier les nouveaux partenaires et donne la parole au PnrL, animateur du site Natura 2000.

En préambule, Johan CLAUS (PnrL) rappelle les principes de Natura 2000 et le contenu de la mission d'animation. Natura 2000 est une politique européenne de protection de la nature. La déclinaison française de cette politique repose sur **la concertation** (construire ensemble !) : un comité de pilotage désigné par le préfet et représentatif du territoire prend les décisions ; et la **contractualisation** (les actions menées reposent sur un engagement volontaire).

Sur le territoire du Parc, Natura 2000 concerne 16 sites dont 11 animés par le PnrL.

Rappelons que les missions d'animation des sites Natura 2000 comprennent :

- ❖ Des actions de **concertation** (organisation et animation de Copil, groupes de travail, rencontres individuelles...),
- ❖ Des actions de **protection** par le biais :
 - De mesures contractuelles propres à Natura 2000 (contrats, MAEc...),
 - Des chantiers et projets de génie écologique,
- ❖ Des actions de **sensibilisation** et formation,
- ❖ Des actions de **connaissance** (suivis, études...),
- ❖ Une veille **réglementaire** et un accompagnement des **projets** de territoires.

CONCERTATION :

- Validation du Document d'objectifs Natura 2000 : Décembre 2012
- Désignation de la structure animatrice et élection du président du Copil : Novembre 2015

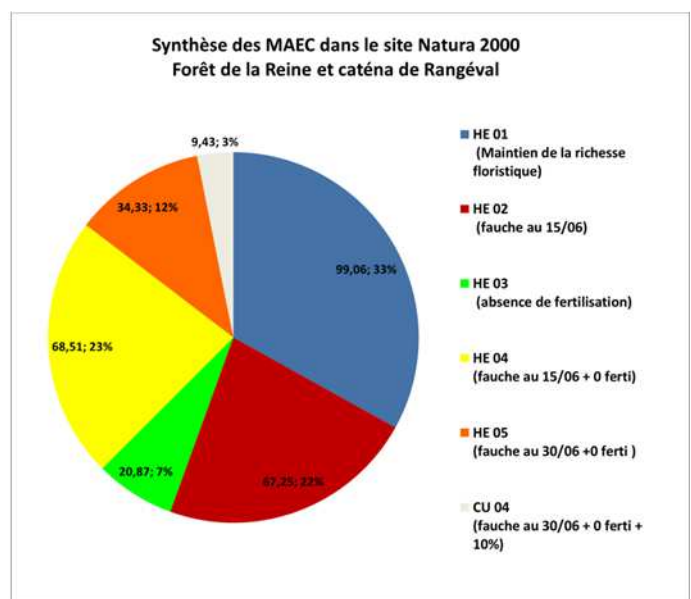
Le Copil du site natura 2000 ne s'est pas réuni depuis 2 ans. Néanmoins, de nombreux groupes de travail et rencontres individuelles ont été organisés avec les élus locaux, notamment en ce qui concerne le projet de valorisation du massif forestier et l'organisation de chantiers et animations de découverte.

Protection et gestion extensive des prairies

Des mesures Agro-Environnementales ont été proposées pendant 2 ans aux agriculteurs locaux en 2015 et 2016

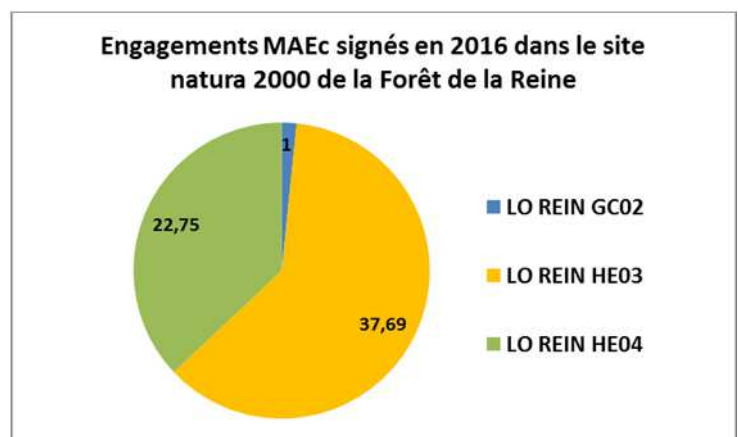
Bilan des engagements 2015 :

- 15 exploitants
- 300 hectares
- 210 000 €



Bilan des engagements 2016 :

- 3 exploitants
- 60 hectares
- 38 000 €



Damien AUMAITRE du CenL demande si des MAE « mares » ont été proposées et signées.

Le PnrL précise que 10 mares ont été engagées sur les 2 années (départements 54 et 55) ainsi que 6km environ de MAE « entretien de haies ».

Le PnrL précise que ces contrats sont signés pour 5 ans et qu'ils peuvent s'arrêter aux termes du contrat (tout comme les contrats Natura 2000 sauf contrats forestiers de 30 ans). Vincent BARAD tempère en rappelant que les MAE sont proposées depuis une quinzaine d'années.

RESTAURATION DE MILIEUX NATURELS

- Les contrats Natura 2000

Un contrat visant la restauration écologique de la maison forestière de Boucq a été déposé il y a plusieurs mois. Le contrat est porté par l'ONF54, en partenariat avec le PnrL et la Cpepesc Lorraine (convention tripartite).



Le PnrL demande aux services de l'état où en est l'instruction du dossier.

Damien LEDOUX de la DDT54 répond que l'instruction a été réalisée et que le dossier est complet. Un problème d'ordre informatique bloque toutefois la finalisation du contrat Natura 2000 qui permettrait le lancement des travaux. Pour cela, la Région Grand Est doit fournir aux services instructeur une extension du logiciel Osiris. Christophe BOREL de la Cpepesc demande quelle pourrait-être le calendrier de lancement des travaux ? Aucune échéance ne peut être donnée actuellement par les services instructeurs. L'ONF sera tenu au courant de l'avancé de l'instruction.

- **Les chantiers Parc**

2 types de chantiers sont réalisés : avec un public bénévole, avec un public scolaire :



Projets d'aménagements écologiques et chantiers :

Février – Avril 2016: Dispositif de protection des amphibiens en forêt de la Reine

24 février 2016 : Aménagement écologique de **l'église de Lagney** pour les chauves-souris

17-18 octobre 2016: Chantier de restauration écologique d'une **friche humide à Royaumeix**, habitat du Damier de la succise, et concertation pour la mise en œuvre d'une gestion agricole extensive pérenne.

21 octobre 2016: Restauration d'une **mare dans la forêt communale de Mandres**, en vue de restaurer l'habitat du Triton crêté

10 décembre 2016: entretien d'une **friche humide à Boucq**

14 décembre 2016 : **plantation de 2 haies** à Royaumeix (Commune, agriculteur)

20 octobre 2017 : Restauration d'une **mare dans la forêt communale** de Mandres, en vue de restaurer l'habitat du Triton crêté

12 décembre 2017: entretien d'une friche humide restaurée en 2015 à Boucq.



17-18 octobre 2017: Chantier de restauration écologique d'une **friche humide à BOUCQ**, habitat du Damier de la succise, et concertation pour la mise en œuvre d'une gestion agricole extensive pérenne.



Dispositif de protection des amphibiens

Février - Avril : Opération de sauvegarde des amphibiens de **février à avril 2017** (soit 55 jours).

7000 amphibiens capturés appartenant à 8 espèces.
120 élèves, 5 enseignants et 14 accompagnateurs d'écoles primaires et collège

45 étudiants de Damvillers et Pixérécourt

7 enfants et 1 accompagnateur de la Maison d'Enfants à Caractère Social de Villecey-sur-Trey :

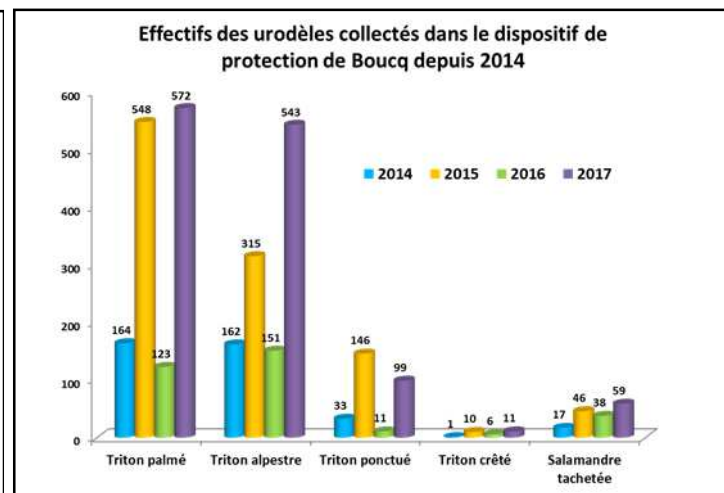
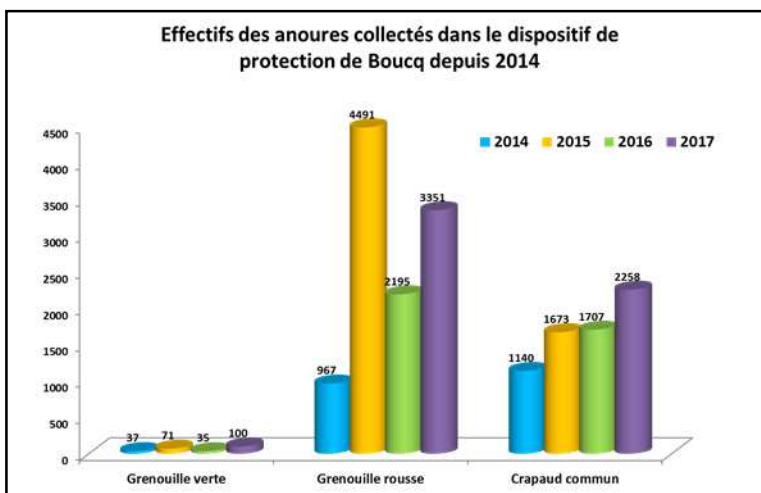
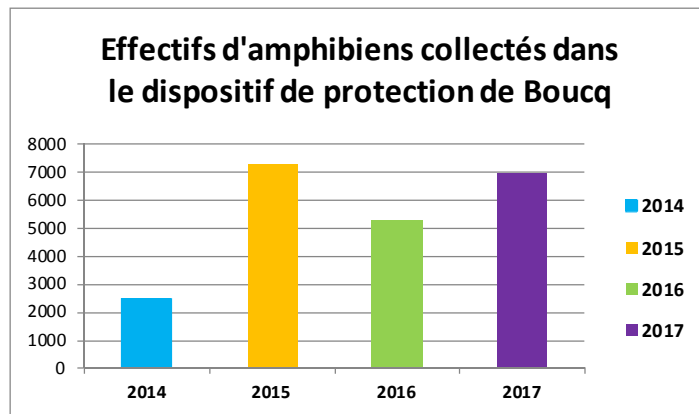


Animation grand public du 26 mars 2017 : Partenariat TNT, Francas, Natur'ailes
 40 personnes (familles)

Bénévoles : 55 bénévoles (locaux, enseignants, accompagnateurs) dont quelques-uns très assidus

Soit près de 250 personnes qui ont participé à l'opération.

Résultats des ramassages



Les échos dans la presse :

BOUCQ



Belle entraide pour les amphibiens.

120 élèves de 3 classes primaires (Géville, Ménil-la-Tour, Foug) ont découvert leur milieu naturel et participé à leur ramassage. 45 lycéens de Pixérécourt et Damvillers ont prêté main-forte pour la mise en place du dispositif. 50 personnes à l'invitation du TNT, des Francas, de Natur'ailes ainsi que la maison d'enfants de Vilcey-sur-Trey ont participé à des animations autour des mares et étangs. Puis ont aidé au sauvetage des petits batraciens menacés par le trafic de la route départementale. 9 salariés et stagiaires du Parc Naturel, 50 bénévoles dont 8 habitants de Boucq se sont relayés durant un mois pour répertorier les 690 amphibiens récoltés.

MÉNIL-LA-TOUR

Les élèves du RPI prennent soin des amphibiens

Dans le cadre de sa « politique Jeunes », le Parc naturel régional de Lorraine a organisé une opération de sauvetage d'amphibiens avec la participation des élèves de grande section maternelle, de CP et de CE1 du RPI de la Reine. Cette opération est destinée à protéger ces espèces en pleine période migratoire.

Dans le cadre de ce passage migratoire des amphibiens vers les sites de pontes, l'objectif de ces séances est essentiellement de les aider afin qu'ils puissent « traverser » la route qui se trouve sur leur chemin de migration sans craindre le passage des véhicules.

C'est ainsi que les enfants ont collecté les amphibiens sur deux journées ensoleillées dans les seaux qui longent le filet mis en place le long de la route dans la forêt de la Reine près de Boucq et qui leur évitent de s'aventurer sur l'axe routier. Les élèves sont allés ensuite les remettre avec beaucoup de précaution dans les mares de l'étang pour les gre-



La grenouille va être déposée de l'autre côté de la route avec beaucoup de précaution.

nouilles et les crapauds. Quant aux tritons, ils sont allés les déposer dans la forêt. Très attentifs à toutes les explications qui leur ont été données, les enfants sauront, à n'en pas douter, comprendre et préserver la nature.

Natur'ailes prend soin des amphibiens

L'association Natur'ailes a participé au sauvetage d'amphibiens en forêt de la Reine, à Boucq. Des filets ont été posés le long de la RD908 par le Parc naturel régional de Lorraine et des bénévoles se relaient tous les jours pour récupérer grenouilles, crapauds, tritons et salamandres afin de les emmener en toute sécurité de l'autre côté de la route, zone d'étangs où ils vont se reproduire.

Cette opération, qui a lieu de mi-février à mi-avril, permet de sauver chaque année un grand nombre d'espèces. En ce jour, Natur'ailes a recensé une trentaine d'individus, pour la plus grande joie des enfants, qui ont appris à reconnaître et à différencier les espèces. Et en bonus, de belles photos ont pu être réalisées ! Depuis le début de l'opération, plus de 5.300 amphibiens ont été comptabilisés et avec, pour les meilleures journées, plusieurs centaines d'amphibiens recensés.



Les membres de Natur'ailes.

juillet 2017 : chantier jeune avec le carrefour de Beaumont : restauration du sentier des grands arbres



SANZEY

A l'ombre des grands arbres

Un groupe de jeunes dynamiques.

En passant par Sanzey, pour aller à la forêt la Reine, arrivés aux quatre tranchées, tournez à droite vers la maison des Chauves-Souris, continuez vers le sentier des grands arbres et là vous arrivez sur un groupe de douze jeunes.

Ils sont venus à vélo du camping de Mandres-aux-Quatre-Tours, pour restaurer le sentier. Ils sont entourés de Mathilde Pierre, directrice du Carrefour des jeunes ; de Simon, animateur, et de Johan

Clauss du Parc naturel régional. En accord avec l'ONE, ils ont nettoyé le sentier, l'ont restructuré, brossé les bornes pour leur redonner vie, construit une cabane avec des branchages. Le public peut admirer leur travail en se promenant à pied ou en vélo, ou bien le week-end du 9 et 10 septembre à l'occasion d'une grande animation. Expositions, balades à pied ou à vélos, visite d'une scierie, repas et concert, etc.

BEAUMONT

Une semaine pleine nature pour les jeunes du Carrefour MJC

Les pierres pleines de mousse ont été grattées par les jeunes. On peut y lire des légendes et des poèmes.

En participant au chantier jeunes organisé par le carrefour MJC, onze jeunes âgés de 11 à 15 ans viennent de vivre une semaine en pleine nature encadrés par Matilde, Simon, Yann et Laurence.

Hébergés au camping municipal de Mandres-aux-Quatre-Tours à l'orée de la forêt, ils ont pratiqué ensemble des activités multiples et variées dans les bois. Balade naturaliste, marche de nuit, découverte du massif forestier et des étangs, cueillette et reconnaissance de champignons, étude de l'écosystème, veillée autour du feu... tout en travaillant à la rénovation du sentier des grands arbres accompagnés par l'ONE, le PNRL et la Communauté de Communes Mad et Moselle. Une semaine riche en échanges où les jeunes se sont investis avec enthousiasme.

Ils étaient heureux ce vendredi de restituer, devant les familles, les partenaires du chantier et les amis de la forêt de la Reine, leurs travaux de remise en valeur du sentier des grands arbres oublié depuis 20 ans : défrichage du site, nettoyage des pierres, aménagement du land'art et traçage du circuit, fabrication de parneaux, de cabanes, de nichoirs et de mangeoires en bois.

Le sentier situé dans la forêt domaniale en direction de Bouq, sera visité le 9 et 10 septembre 2017 à l'occasion du week-end découverte des étangs de la forêt de la Reine avec au programme : balades à pieds et à vélo, conférence, exposition et banquet au camping de Mandres-aux-quatre-Tours.

Suivis scientifiques :

2016 : Finalisation de l'étude sur le Gobemouche dans le massif forestier de la Reine (groupement Bec/Onf)

Mai-Juillet 2016: Encadrement d'un stage concernant le recensement des haies, des Pies-grièches, et des mares prairiales.

Février –Mai 2016 et 2017: Recensement du **Butor étoilé** (coordination d'un suivi, protocole d'enregistrement des mâles chanteurs dans le cadre d'une étude à l'échelle de la petite woëvre).

Janvier-Février 2016 et 2017: Suivi des dortoirs de grues cendrées (étang Romé, Etang Véry, Neuf Etang de Mandres)

Suivis naturalistes divers : exemple : prospections du castor d'Europe sur les étangs du secteur (partenariat ONCFS), flore des prairies remarquables, inventaires diurne et nocturne de plusieurs mares ...

Avril mai 2017 : Suivis mares avec inventaires diurne et nocturne de plusieurs mares afin d'actualiser les connaissances sur la répartition du **Triton crêté** autour de la forêt de la Reine, et vérifier l'efficacité des travaux de restauration réalisés les années précédentes.

Février-juin 2017: Recherche de la nidification de la **Cigogne noire** en forêt de la Reine et vallée de l'Esch en partenariat avec l'association Loana.

Mai-juin 2017 : mise à jour du FSD de la ZPS Forêt de la Reine (compilation, synthèse, cartographie de données...



Le Parc précise que des autorisations de capture des espèces protégées sont régulièrement demandées à la Dreal.

Concernant la restauration de mares, l'ONF insiste sur la nécessité d'évaluer les enjeux écologiques préalablement à leur restauration par curage (volets à étudier : Herpétofaune, Flore-Habitats et Odonates). De plus, la restauration partielle des surfaces est à privilégier.

Animation, sensibilisation, formation :

22 janvier 2016 : **formation** des élus locaux à la gestion forestière par futaie irrégulière

Dimanche 1^{er} mai 2016: **découverte** des étangs et mares du secteur lors de la marche annuelle de la commune de Boucq

13 juin 2016 : Présentation des enjeux écologiques des prairies bordant la forêt de la Reine auprès des agriculteurs engagés dans la **filière foin** à Raulecourt.

28-29 mai 2016 : organisation **des 24h de la biodiversité** dans le secteur du Toulinois = partenariat CC du Toulinois, LPO, Cpepesc, Loana, CenL, GemL, SLE, Lorinat : **environ 100 participants**

22 septembre 2016 : Présentation sur le terrain du site et de la politique Natura 2000 auprès des étudiants de l'ENSAIA de Nancy

27 septembre 2016 : réunion de **concertation** autour d'un projet de valorisation du massif forestier de la Reine à Beaumont, avec les élus du territoire et l'ONF.

19 octobre 2016 : Découverte de la forêt de la Reine pour les étudiants de BTS GPN de Roville aux chênes

13 juin 2017: Présentation des enjeux écologiques des prairies bordant la forêt de la Reine auprès des agriculteurs engagés dans la **filière foin** à Royaumeix

17 juin 2017 : **inauguration** de l'étang communal de Boucq : présentation des enjeux écologiques liés aux étangs (amphibiens, oiseaux, libellules...)

17 juin 2017: Découverte de la mare de la Diligence à Ramboucourt après restauration, présentation des enjeux écologiques.

7 Juillet 2017 : intervention CRPF/Cegefor : présentation en salle des enjeux de biodiversité aux nouveaux propriétaires forestiers avec visite en forêt de la Reine.

20 octobre 2017 : Découverte de la forêt de la Reine pour les étudiants de BTS GPN de Roville aux chênes et de la MFR de Damvillers

RAMBOUCOURT > Nature

Une mare délivre ses trésors



Une découverte/balade autour de la mare de la Diligence sera animée par deux membres du Parc, ce samedi.

Ce samedi, les amoureux de nature et d'histoire pourront découvrir tout en se baladant une mare restaurée, riche en biodiversité et en mystères.

La forêt domaniale de la Reine offre une superficie de près de 5 000 ha et possède une grande richesse dans les domaines de la faune et la flore. Elle est classée site Natura 2000 et Zone importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Dans la forêt de la Reine

Dans le cadre de la convention de partenariat signée entre le Parc naturel régional de Lorraine (PNRL) et la Fondation du patrimoine, la commune de Ramboucourt avait engagé un projet de restauration de la mare de la Diligence, en lien avec le service biodiversité du Parc.

Une table de lecture

Située au lieu-dit Naugisart, dans la forêt de la Reine, cette étendue d'eau fait partie d'un réseau de mares forestières et fait l'objet d'un suivi régulier du Parc, depuis 2007. Elle est localisée en bord d'un chemin forestier et à proximité du ruisseau le plus connu, chêne de la Nat, trois fois centenaire. Une table de lecture a même été installée afin que les promeneurs puissent profiter pleinement de l'environnement. Les travaux avaient démarré en 2015, avec un curetage d'environ un tiers de la mare. Plusieurs partenaires, dont l'ONF et les chasseurs de Ramboucourt, avaient également participé à cette restauration.

Ce projet, pour un montant global de 2 610 euros comprenant la réalisation et la pose de la table de lecture. La participation de la Fondation du Patrimoine s'élevait à 2 348 euros. Afin de se rendre compte des travaux réalisés, le public, habitants de la commune ou non, est invité ce samedi à participer à un inventaire de la faune et la flore, à travers une découverte/balade ludique, proposée par le Parc naturel régional de Lorraine et la commune de Ramboucourt.

La mare de la Diligence

L'actuel nom « La mare de la Diligence » tirerait son origine du fait que celle-ci, traversant la forêt de la Reine, aurait été créée pour permettre à des agents de diligence, plusieurs légendes, dont celle qui raconte le transport des lingots d'or sans tomber et égarés dans cette mare. Vrai ou fausse, l'histoire ne nous dit pas ce que sont devenus ces kilos de lingots d'or et la voiture ?

Programme Découverte/balade samedi 17 juin animée par Aurélie Toussaint et Fabien Claus du Parc. 9 h 15 : «swatterage» rendez-vous devant la mairie de Ramboucourt, 22 rue du Général Foch OU 9 h 30 : marche - rendez-vous à la mare de la Diligence au bois de Ramboucourt. 9 h 30 - 12 h : découverte ludique de la mare (bottes conseillées).

Organisation du week-end de Valorisation InterReg Zones Humides : 9 et 10 septembre 2017

Week-end de découverte de la forêt humide de la Reine avec itinérances douces, spectacles, concerts, animations de découverte, conférences, repas...

EN IMAGE

ROYAUMEIX



Parcours en forêt et à VTT
Départ frisquet pour un groupe de cyclotouristes à travers des chemins forestiers, ils ont parcouru 16 km, accessibles aux VTC, VTT, pour se rendre sur le sentier des grands arbres conçu par le PNRL et l'ONF. Ce sentier évoque, sur 1 km, les aspects culturels et historiques de la forêt de la Reine, autant de thèmes mis en scène avec des stèles taillées dans la pierre d'Euville. Les cyclistes ont convergé vers le camping de Mandres pour pique-niquer.

MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS

Trésors cachés de la forêt de la Reine

Avec les parc naturels des Deux-Doubs, Haute-Saône Forêt d'Allier, de la Vallée de l'Arroux en Bourgogne, le Parc naturel régional de Lorraine réunit le projet de valoriser les zones humides de leurs territoires au travers d'actions culturelles. Découverte possible aujourd'hui encore forêt de la Reine.

Une belle participation des visiteurs et amis de la forêt de la Reine est un véritable encouragement pour toutes les parties prenantes à l'organisation du week-end de découverte des zones humides de la forêt.

Les marcheurs ont apprécié le parcours à pied où ils ont été surpris par des musiciens, des conteurs, des conteuses, dans la cabane nocturne ils ont touché de drôles d'animaux...

À la recherche de la nuit, cochons à la broche et bierre pression ont rassasié participants et organisateurs qui se laissent emporter à la danse sous le charme du groupe folk « Sans Prévisions ».

Les animations se poursuivront aujourd'hui, avec plusieurs rendez-vous :

- 9 h 30 au camping découvrir le musée du village (gîte-camping).
- 9 h 30, départ de Beaumont, Royauxméis, Sanzey et Cornéville pour un parcours en vélo en direction du sentier des Grands Arbres puis au camping de Mandres.
- 10 h, rendez-vous à la Maison forestière de Bousoy pour la visite du sentier des Grands Arbres.
- 10 h, visite de la scierie Châli, Fretin à Beaumont.
- 10 h 30, conférence à la salle des fêtes à Mandres.
- 10 h, à 12 h expositions « habitat » ou parcours des jeunes à Beaumont, « un surtout regard sur l'étang » salle des fêtes à Sanzey et « des zones humides à préserver » au château à Royauxméis.
- De 12 h 30 à 14 h 30, pique-nique tiré des sacs au camping à Mandres.
- 14 h, départ de la maison forestière de Bousoy pour une balade à pied.
- 14 h, départ au Neuf-Etang à Mandres pour une balade commentée.

Un beau programme attend les visiteurs et dimanche encore...



MANDRES-AUX-QUATRE-TOURS

Balade en forêt humide

La forêt de la Reine accueillera les 9 et 10 septembre des animations autour de « la découverte des étangs ». Un programme mis en place par le Parc naturel régional de Lorraine relayé par les communes et les associations locales.

Ce week-end est conçu en partenariat avec les communes de Sanzey, Beaumont, Boucoy, Royauxméis, Gévilljous-sous-les-Côtes, ainsi que les communautés de communes Mad & Moselle et Terres toulousaines, dans le cadre d'un projet européen (Interreg VA - Grande Région) pour valoriser les zones humides de leurs territoires au travers d'actions culturelles et touristiques.

Sur le site de Mandres, samedi 9 septembre est prévu un parcours à pied (durée : 1h30) permettant la découverte des légendes et des trésors naturels, départ entre 10h et 11h.

Dimanche 10 septembre : découverte insolite du village (gîte-camping) rendez-vous au camping à 9h30. Conférence sur « la forêt de la Reine à travers les siècles » de 17h30 au camping municipal « A l'orée de la Reine », un banquet se tiendra au camping de 19h à 20h30 (gratuit bon boisson), puis concert et bal folk au camping de 20h30 à 22h.

10h30 à 12h à la salle des fêtes Équinoctique et concert au camping de 12h30 à 14h30. Parcours à pied guidé (durée 2h) départ au Neuf Etang.

Pratique : parking à l'entrée du camping municipal, parcours adaptés aux enfants (hors poussettes), venir avec des chaussures de marche et un parapluie, un bar et une petite restauration seront ouverts.

Les élèves de l'IME Georges-Finace de Toul ont réalisé une cabane nocturne qui sera dévoilée lors du parcours 1.



Environ 400 personnes présentes durant le week-end.

Evaluation des incidences Natura 2000 (EIN) et accompagnement des projets :

Tout au long de l'année, une **veille technique** a été réalisée sur ce site notamment sous l'angle préventif de **l'Evaluation des Incidences Natura 2000**. Ce suivi doit déboucher sur des actions de restauration, de réduction, de compensation ou d'évitement des impacts sur les habitats et les espèces du site. Plusieurs projets ont été accompagnés et ont nécessités prospections, rencontres, analyse et avis, sur le site ou à proximité :

- **Drainage et retournement de prairies** à Mandres, Ménil, Boucq, Lagney, Royaumeix.
Mesures compensatoires : Créations de mares prairiales
- **Destruction d'une haie à Boucq** : contacts avec l'agriculteur, la police de l'environnement pour une replantation.
- **Projet de retournement de prairies suite à conversion à l'agriculture bio** : contacts avec l'agriculteur, la DDT, travail de terrain et synthèse des données pour la réalisation de l'EIN.
- **Animation pour l'achat d'un étang patrimoniale en Meuse par le CENL via l'EPFL**
- Succession du Gaec de Oyr court (55200 Raulecourt) : aide à la **signature d'un bail avec des clauses environnementales** pour préserver les prairies remarquables.

Les propositions pour 2018-2019 :

Gestion des milieux naturels :

- Réaménagement écologique de la maison forestière de Boucq en faveur des chauves-souris. Financement Contrat Natura 2000 : Contrat déposé en DDT en cours d'instruction.
- Programme de restauration de mares en faveur du Triton crêté (environ 10 mares communales ou privées) : Financement AERM/Fondation du patrimoine
- Restauration écologique de l'étang de la Fraissière (privé) Financement Contrat Natura 2000
- Aménagement des abords de la MF de Boucq : entretien de la friche et création d'une mare ? Financement Contrat Natura 2000
- Création d'îlots de vieux bois en forêts publiques ? Financement Contrat Natura 2000
- Remise en eau de l'étang Véry (ONF) ? Financement Contrat Natura 2000

Samuel QUANTIN, aborde la question de l'étang Véry qui sans intervention pourrait prochainement disparaître sous la végétation. Johan CLAUS rappelle que le directeur d'Agence de l'ONF54 a déjà validé lors de réunions précédentes la remise en eau de l'étang sous réserve de l'obtention de financements. Des financements sont mobilisables via les contrats Natura 2000 ou directement via l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Le Pnrl est à la disposition de l'ONF pour monter le projet.

Jean-Noel RICHAUD (ONF55) attire l'attention sur le fait que l'étang de la Fraissière est rattaché au Neuf étang, notamment en ce qui concerne la location de la chasse. Un contact avec le pisciculteur sera nécessaire. L'accès à l'étang est en théorie possible via la digue du Neuf étang (privée). Un passage par les routes forestières de la domaniale de Rangéval sera nécessaire en cas de travaux.

En ce qui concerne les îlots de vieux bois, Samuel QUANTIN (ONF54) pense que c'est au moment de l'actualisation des aménagements forestiers qu'il faut prévoir des îlots de sénescence ou de vieillissement via les contrats Natura 2000. Johan CLAUS (Pnrl) précise que dans certains aménagements forestiers communaux, Natura 2000 est mentionné et que certains îlots sont conditionnés à l'obtention des aides financières de Natura 2000. Un contact avec les maires sera réalisé sur ce point. Le site étant à 80% forestier, les enjeux forestiers restent prépondérants.

Pour Francine ANTONOT de l'ONF, la remise en eau de l'étang domanial Véry (FD Reine) ne pourra se faire qu'après vérification et mise en conformité des ouvrages (moine, évacuateur de crue, digue...), ce qui passera peut être par le recrutement d'un bureau d'études spécialisé. Par ailleurs, la présence du Castor d'Europe devra être pris en compte et concertée avec les services instructeurs compétents.

Christophe BOREL de la Cpepesc souhaite que des actions soient menées sur les gîtes à chauves-souris : reprise de contact urgente avec les propriétaires de gîtes chauves-souris notamment à Andilly, protection des sites à l'extérieur du massif par pose de grilles à l'entrée...

Suite à une réunion avec les services de la Région Grand Est, le PnrL annonce que de nouvelles aides pourraient être mises en œuvre pour soutenir la pisciculture d'étang (attendre fin 2018). Jean-Noel RICHAUD (ONF55) s'interroge sur l'étang Gérard Sas pour lequel le défaut d'entretien du chenal d'arrivée d'eau provoque une inondation dans les parcelles forestières. Il est précisé que les aides sont callées sur les surfaces en roselières et que l'entretien du chenal d'écoulement comme des ouvrages relève la plupart du temps de la responsabilité du propriétaire de l'étang.

Concernant l'étang enclavé de la Fraissière, l'ONF rappelle que tout accès au site par des véhicules ou engins (travaux de terrassement, etc) devra faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation de circuler sur routes forestières interdites à la circulation, auprès de l'ONF.

Il est par ailleurs précisé que les places de dépôts de bois font l'objet de demandes d'autorisation et d'évaluation d'incidences Natura 2000 par l'ONF. Elles n'ont donc pas vocation à servir de parking pour les besoins des travaux de restauration ou d'animation tous publics sur ces étangs privés.

Dans un contexte de restauration de la continuité écologique et de classement des cours d'eau, l'ONF s'étonne que la recréation d'étang soit proposée, alors que les instances de l'Eau (Agence de l'eau Rhin Meuse, DDT, AFB...) incitent à l'effacement d'étangs (notamment domaniaux). En tous les cas, la faisabilité réglementaire des projets, au titre de la loi sur l'eau notamment, est à vérifier préalablement.

Le PnrL répond que la restauration de la continuité écologique des cours d'eau ne doit pas être dogmatique et doit faire l'objet d'une analyse au cas par cas, par exemple :

- secteur de plaine, présence d'étangs historiques, identification d'objectifs et d'enjeux liés au plan d'eau dans le Docob (amphibiens, oiseaux, libellules...) = restauration d'étang envisageable,
- secteur de côtes, ruisseaux de têtes de bassin et 1^{ère} catégorie, identification d'objectifs et d'enjeux liés cours d'eau (écrevisses, poissons, libellules...) = effacement d'étangs recommandé.

L'agence de l'eau semble d'ailleurs callée sur ses principes puisqu'elle finance désormais des effacements mais aussi des renaturations d'étangs.

Concertation :

- Lancement d'une consultation pour la création d'un batrachoduc

Le dispositif est efficace mais reste artisanal et fastidieux notamment pour installer les 800 mètres de dispositif. Il repose par ailleurs sur quelques bénévoles locaux assidus qui peuvent s'essouffler dans la durée. Une étude technique du Cerema a défini la faisabilité du projet en 2008. Il s'agit de questionner les financeurs et gestionnaires sur l'opportunité de créer un système plus pérenne.

- Organisation d'un groupe de travail sur la gestion écologique des étangs : focus sur les mammifères rongeurs : Rat musqué, Ragondin, Castor d'Europe

Messieurs RODRIGUEZ et DEMENOIS estiment utile une groupe de travail sur les mammifères aquatiques. Concernant le Ragondin, Nicolas LOSA de la FDC55 précise les modalités possibles de destruction de ces espèces qui font l'objet d'un statut particulier : tir toute l'année et piégeage. La responsabilité incombe au propriétaire de l'étang (ou du cours d'eau) de désigner une personne en charge de la destruction (détenteur d'un permis de chasse validé). Le vivier de chasseurs est important mais la tâche reste peu intéressante si la chasse du gibier d'eau n'est pas autorisée en contrepartie. Par contre la régulation est très efficace si l'effort est important.

Damien AUMAITRE annonce que le Cenl a confié cette mission aux adjudicataires de la domaniale à qui ils ont également autorisé de débusquer les sangliers des roseaux de l'étang Romé.

Francine ANTONOT (ONF55) nuance l'efficacité de la régulation des Rats musqués et Ragondins sur des étangs domaniaux (exemple en FD Spincourt). En effet, dans le cas des étangs domaniaux, la réfection de digue d'étang s'est accompagnée de la mise en place de dispositifs anti-rats musqués (de type clôture), les autres méthodes de régulation ayant échoué. La raison avancée pour expliquer l'échec du piégeage serait les ressources alimentaires relativement abondantes qu'ils trouvent dans les étangs (d'où appâts non attractifs dans les cages...).

Sensibilisation :

- Animation / découverte des amphibiens (en cours ou réalisé)
- Animation / découverte du castor d'Europe à Sanzey
- Animation / découverte des oiseaux forestiers à Mandres
- Animation mares « fête des mares » du 2 au 10 juin secteur de Boucq

Aménagement du territoire :

- Conception et réalisation de l'aménagement des entrées du massif forestier de la Reine : Prestation extérieure / financement Région+ fonds européens leader

Johan CLAUS précise qu'à la demande des élus locaux, une prestation d'aménagement des portes d'entrée du massif devrait débuter en 2018 si les financements sont obtenus. L'objectif principal sera d'apporter de l'information aux habitants sur la richesse écologique du site et sa fragilité (intérêts, propriétés privées...). L'ONF sera évidemment un acteur privilégié.

Jean-Noel RICHAUD (ONF55) exprime ses inquiétudes sur la maintenance des aménagements (budget d'investissement mais pas de fonctionnement ?) et des déchets qui pourraient être disposés à ces entrées. Gérald LIOUVILLE rassure l'ONF en rappelant que l'étude devra aussi définir qui sera responsable des aménagements en place. Sur les déchets, les incivilités se rencontrent partout, pas plus en forêt qu'ailleurs.

Connaissance :

- Suivi en continu de certaines espèces patrimoniales (Butor, castor, Grues...)
- Mise à jour de la carte de répartition de la Rainette verte (inventaire participatif)
- Propositions de modification du périmètre Natura 2000

Caroline REIS, stagiaire au PnrL, présente la méthodologie : plusieurs soirées d'écoute avec les bénévoles locaux et travail en autonomie pendant 2 mois (mai-juin).

Eric BONNAIRE (ONF 54) estime intéressant d'évaluer l'efficacité des travaux effectués sur les mares en forêts domaniales. Toutefois, sans moyens humains et financiers, le suivi par l'ONF semble actuellement compromis.

Présentation de Damien AUMAITRE (CenL) : Gestion patrimoniale des étangs du CENL en forêt de la Reine

Le CenL est propriétaire de 2 étangs historiques :

- Le neuf étang de Mandres et Rambucourt (54ha) depuis 2004,
- L'étang Romé (80ha) depuis 2014.

La gestion pratiquée sur ces étangs est la suivante :

- Vocation écologique et piscicole (bail à un pisciculteur avec empoissonnement limité, production 250kg/ha d'eau maximum),
- Pas de fertilisation,
- Maintien stricte des roselières,
- Réfection des ouvrages et confortement des digues,
- Mise en assec régulière,
- Pêche bisannuelle,
- Gestion des espèces exotiques,
- Suivis scientifiques et plan de gestion, sensibilisation.

Pour Christian DEMENOIS, beaucoup d'actions portent sur la protection des oiseaux ou des amphibiens mais pas sur la protection du poisson. Il est pourtant important de conserver de la pisciculture pour protéger les étangs ? Qu'en est-il de la question du Cormoran dans le site Natura 2000 ? Pour Johan CLAUS (PnrL), l'objectif de Natura 2000 est de protéger les habitats et les espèces tout en préservant les activités socio-économiques en place. La pisciculture extensive est nécessaire au maintien de la richesse écologique des étangs. La position sur le Cormoran n'est pas dogmatique : il faut que les pisciculteurs puissent réguler les cormorans ou les effaroucher au moment des pêches.

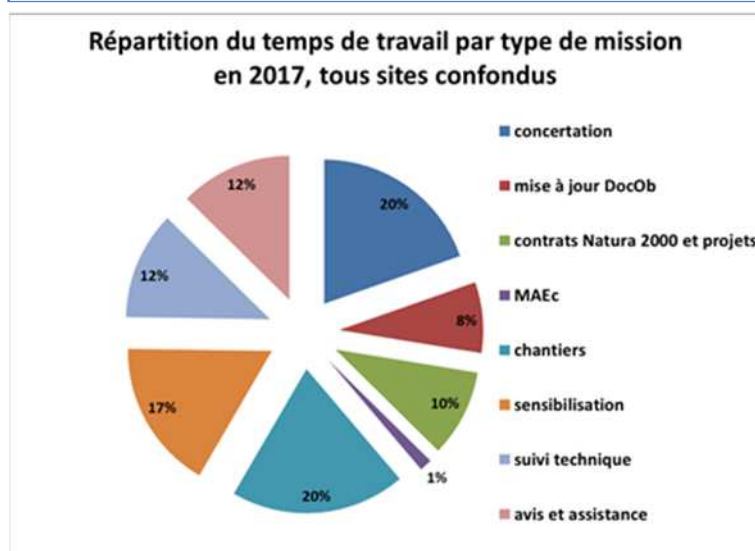
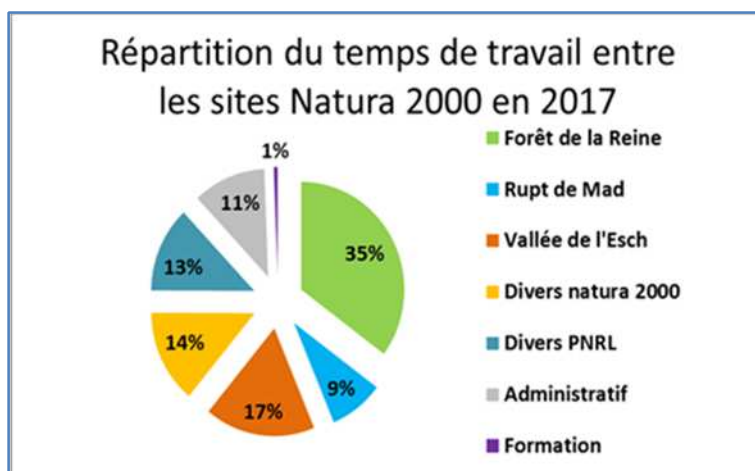
Damien AUMAITE précise que le CenL autorise un canon affaroucheur uniquement pendant la pêche.

Patrick FLABAT maire de Royaumeix demande si des visites des habitants peuvent être organisées lors des pêches ? Pourrait-on remettre en vente du poisson sur la digue (1 matinée par an) ?

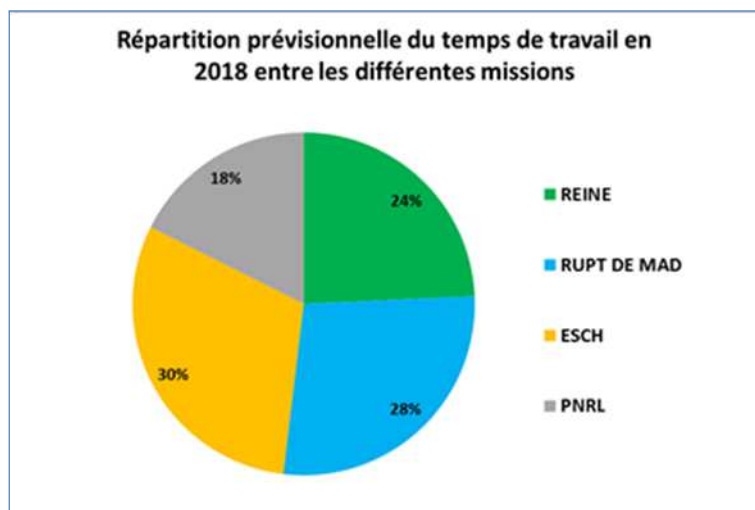
Damien AUMAITRE estime que la période de pêche n'est pas favorable à une visite des habitants. La pêche est une activité professionnelle qui se déroule sur plusieurs jours avec de nombreux camions et engins et qui rend difficile la présence de personnes extérieures à la pisciculture. L'étang de Mandres se prêtera plus à des visites organisées que l'étang Romé (isolé, difficile d'accès, besoin de quiétude...).

Présentation de la répartition du temps de travail de l'animateur :

2017



Prévisionnel 2018



Gérald LIOUVILLE remercie les participants et les invite à prendre un verre de l'amitié.

Les présentations du Parc et du CENL seront téléchargeables sur le portail Natura 2000 du PnL : <http://pnlorraine.n2000.fr/natura-2000-dans-le-parc/foret-de-la-reine>